

AMPOFO Kodjo
0722121 N (Date de rattachement au club : **23/11/2018**)
H Senior (1991) NC
Hors Compétition

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



APARICIO Rafael
2689719 G (Date de rattachement au club : **05/10/2018**)
H 10 ans (22/06/2009) EQ Orange
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



BAL Ezra
0569131 V (Date de rattachement au club : **13/10/2018**)
H 5 ans (06/01/2014) EQ Niveau blanc
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



BATAILLER BORDAGES Arthur
0381089 B (Date de rattachement au club : **28/09/2018**)
H 11 ans (2008) NC
Hors Compétition

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



BAUDES Jules
5716353 B (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 17/18 ans (2002) EQ 15/4 (15/4 - 2019)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



BAUDES Stéphane
6098064 E (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 40 (1977) EQ 15/5 (15/5 - 2014)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



BERNADAS Romane
7053689 C (Date de rattachement au club : 06/10/2018)
F 12 ans (2007) EQ 40 (40 - 2018)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au 31/08/2019

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



BERNARD Gael
0607420 N (Date de rattachement au club : 29/09/2018)
H Senior (1999) EQ 15/4 (15/1 - 2015)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au 31/08/2019

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



BERNARD Jean-marie
4996949 R (Date de rattachement au club : 03/09/2018)
H 55 (1962) EQ 30/4 (30/2 - 2013)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au 31/08/2019

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



BERNARD Santa
4065925 H (Date de rattachement au club : 29/09/2018)
F 50 (1965) EQ 30/3 (30/1 - 2014)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au 31/08/2019

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



BOISSON Jean Marc
5572479 S (Date de rattachement au club : 03/09/2018)
H 55 (1964) EQ 15/5 (15/1 - 2007)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au 31/08/2019

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



BORDES Manuel
8455363 L (Date de rattachement au club : 03/09/2018)
H 40 (1977) EQ 30/2 (30 - 2016)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au 31/08/2019

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



BOUDET Basile
8503380 D (Date de rattachement au club : **29/09/2018**)
H 8 ans (19/11/2011) Orange
Hors Compétition

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



BOUYGUES Jean François
1975909 B (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 55 (1964) EQ 40 (40 - 2017)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



BRAULT Pascal
4054377 F (Date de rattachement au club : **26/09/2018**)
H 35 (1980) NC
Hors Compétition

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



BRONDEL Jérôme
0598240 K (Date de rattachement au club : **31/10/2018**)
H Senior (1985) NC
Hors Compétition

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



CALLES Bastien
7965405 Y (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H Senior (1997) EQ 15 (15 - 2015)
ARB:A1
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



CAMBOU Xavier
3762909 T (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 50 (1969) EQ 30/4 (30 - 2009)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



CAMUS Jonathan

8739831 R (Date de rattachement au club : **03/10/2018**)
H 17/18 ans (2002) EQ 30/2 (30/2 - 2018)

Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



CARLES Guy

2986512 H (Date de rattachement au club : **27/09/2018**)
H 65 (1953) NC
Hors Compétition

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



CARRARA Laurent

9126032 Z (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 60 (1957) EQ 30 (15/5 - 2015)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



CASSE Lily Louise
4315421 Z (Date de rattachement au club : **26/09/2018**)
F 10 ans (27/09/2009) EQ Orange
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



CHAMBON Cedric
4068550 L (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 40 (1979) EQ 15/2 (15/2 - 2018)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



CHAMBON Mathieu
6047917 X (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 14 ans (2005) EQ 30 (30 - 2019)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



CHIES Clement
6048036 B (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 17/18 ans (2002) EQ 15/4 (15/4 - 2019)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



CHIES Nathalie
1012200 S (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
F 45 (1972) EQ 30/4 (30/4 - 2016)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



CHIES Thomas
7246830 N (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 12 ans (2007) EQ 30 (30 - 2019)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



CIERNIEWSKI Eban
0632643 E (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 14 ans (2005) EQ 15/3 (15/3 - 2019)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



CIERNIEWSKI Timeo
0632834 M (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 10 ans (2009) EQ Vert - 30/3 (30/3 - 2019)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



COMBEBIAS Amélia
1134099 R (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
F 11 ans (2008) EQ NC
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



COMBEBIAS Dorian

8922537 J (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)

H 17/18 ans (2002) EQ 15 (15 - 2018)

Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



COMBEBIAS Florence

5164539 D (Date de rattachement au club : **20/09/2018**)

F 40 (1976) EQ NC

Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



COMBEBIAS Laurent

4996952 U (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)

H 45 (1974) EQ 15/1 (15 - 2010)

Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



COURBES Brigitte
8772322 G (Date de rattachement au club : **26/09/2018**)
F 55 (1960) EQ 30/3 (30/1 - 2012)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



COURBES Marie Claude
0722116 H (Date de rattachement au club : **23/11/2018**)
F 65 (1951) NC
Hors Compétition

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



CRUZ France
8405092 U (Date de rattachement au club : **10/10/2018**)
F 35 (1983) EQ NC
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



CULLINANE Louis
4231210 R (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 13 ans (2006) EQ 30/3 (30/3 - 2019)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



DAVID Laura
3445010 A (Date de rattachement au club : **06/10/2018**)
F Senior (1986) EQ 30/5 (30/2 - 2015)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



DELMAS Adrien
7835618 A (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 17/18 ans (2001) EQ 15/2 (15/2 - 2019)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



DIGEON Berengere
2765889 A (Date de rattachement au club : **28/09/2018**)
F 40 (1978) EQ 30/3 (30/2 - 2017)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ATTESTATION DE LICENCE 2019

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



DUARTE VEIGA Léa
8950316 D (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
F 14 ans (2005) EQ NC
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ATTESTATION DE LICENCE 2019

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



DUBREUCQ Adrien
2967452 R (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 14 ans (2005) EQ 30/5 (30/5 - 2018)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ATTESTATION DE LICENCE 2019

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



DUMENIL Mathys
0442452 A (Date de rattachement au club : **06/10/2018**)
H 11 ans (2008) EQ NC
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



DUPESSY Francis
5572480 T (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 55 (1960) EQ 15/3 (15/3 - 1991)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



FOULQUIER Corentin
0357056 D (Date de rattachement au club : **25/09/2018**)
H 6 ans (06/05/2013) Niveau blanc
Hors Compétition

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



GARRIGUE Jerome
6023983 G (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 40 (1976) EQ 15/4 (15/4 - 2015)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ATTESTATION DE LICENCE 2019

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



GARRIGUE Jules
0711558 G (Date de rattachement au club : **25/09/2018**)
H 11 ans (2008) EQ 40 (40 - 2018)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ATTESTATION DE LICENCE 2019

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



GARRIGUE Lucas
0711542 P (Date de rattachement au club : **25/09/2018**)
H 11 ans (2008) EQ 40 (40 - 2018)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ATTESTATION DE LICENCE 2019

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



GARRIGUE Michel
5747391 N (Date de rattachement au club : 03/09/2018)
H 70 (1946) EQ 30/4 (30/1 - 1994)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au 31/08/2019

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/la-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



GENDRE Baptiste
0564585 D (Date de rattachement au club : 11/10/2018)
H 10 ans (09/07/2009) EQ Niveau rouge
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au 31/08/2019

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/la-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



GIRARDEAU Matis
2295422 Y (Date de rattachement au club : 29/09/2018)
H 14 ans (2005) EQ 30/5 (30/4 - 2018)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au 31/08/2019

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/la-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



GRASSET Florian
8190538 H (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H Senior (1998) EQ 4/6 (4/6 - 2018)
ARB:A1 JA:JAE1
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



GRASSET Manon
9477360 C (Date de rattachement au club : **29/09/2018**)
F 17/18 ans (2001) EQ 30 (30 - 2019)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



GRISCELLI Benjamin
9465058 F (Date de rattachement au club : **04/10/2018**)
H 15/16 ans (2003) EQ 15/4 (15/4 - 2019)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



HERIDE Frederick
4054480 T (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 35 (1981) EQ 30 (30 - 2018)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



JOACHIN Flavie
2820607 B (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
F 35 (1982) EQ 30/3 (30/3 - 2018)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



JOUVIN Guy
9918191 S (Date de rattachement au club : **26/09/2018**)
H 65 (1950) EQ NC
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



LALANDE Ludovic
0417931 X (Date de rattachement au club : **03/10/2018**)
H 35 (1984) EQ 30/5 (30/5 - 2019)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



LASFARGUES Thibault
0391604 F (Date de rattachement au club : **29/09/2018**)
H 9 ans (01/03/2010) EQ Niveau rouge
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



LATREILLE Johan
8747118 L (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H Senior (1993) EQ 30/1 (15/5 - 2012)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



LAURIE Christian
6091967 C (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 50 (1965) EQ NC (40 - 2017)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



LE GUELLEC Catherine
0432563 B (Date de rattachement au club : **05/10/2018**)
F 55 (1960) NC
Hors Compétition

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



LE HOUELLEUR HELIAN
1120816 C (Date de rattachement au club : **18/12/2018**)
H 14 ans (2005) EQ 40 (40 - 2018)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



LEMAIRE Mathis
1126600 P (Date de rattachement au club : **26/09/2018**)
H 10 ans (2009) EQ Vert - NC
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



LLORCA Clémence
4054187 Z (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
F 13 ans (2006) EQ NC
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



LLORCA Laurence
4054260 D (Date de rattachement au club : **19/09/2018**)
F 40 (1975) EQ 40 (40 - 2017)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



LORBLANCHER Louis
0711187 D (Date de rattachement au club : **25/09/2018**)
H Senior (1997) EQ 15/3 (15/1 - 2014)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



LORBLANCHER Victor
0711190 G (Date de rattachement au club : **25/09/2018**)
H Senior (1999) EQ 15/5 (15/5 - 2015)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



LOUIS-MILLER Raphaël
8232732 W (Date de rattachement au club : **28/09/2018**)
H 10 ans (04/07/2009) EQ Orange
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



MAGNAC Sylvie
8399257 B (Date de rattachement au club : **25/09/2018**)
F 60 (1957) EQ 30/5 (30/3 - 2016)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.



ATTESTATION DE LICENCE 2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



MALBEC Laurent
6020089 Z (Date de rattachement au club : **28/09/2018**)
H 45 (1973) EQ NC
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.



ATTESTATION DE LICENCE 2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



MALBEC Léna
4400670 L (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
F 8 ans (26/03/2011) EQ Niveau rouge
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.



ATTESTATION DE LICENCE 2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



MARTEGOUTE Philippe
0357249 N (Date de rattachement au club : **25/09/2018**)
H 50 (1969) NC
Hors Compétition

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



MARTIN Nathalie
0391450 N (Date de rattachement au club : **29/09/2018**)
F 50 (1969) EQ NC
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



MAUREL Lucile
1141682 H (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
F 12 ans (2007) EQ NC
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



MAUREL Marina
1846887 K (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
F 15/16 ans (2004) EQ NC
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



MAUREL Rodolphe
0962789 J (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 50 (1967) EQ 30/1 (30/1 - 2019)
ARB:A1 JA:JAE1-JAT1
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



MAURY PATATAS Theo Enzo
0442465 P (Date de rattachement au club : **06/10/2018**)
H 5 ans (11/02/2014) EQ Niveau blanc
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



MENOTTI Patrick
6288128 W (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 65 (1954) EQ 30/4 (30/4 - 2018)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



MERCIER Marie Françoise
6553697 H (Date de rattachement au club : **29/09/2018**)
F 65 (1953) EQ 30/4 (30/3 - 2009)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



MIARD Arthur
0569121 J (Date de rattachement au club : **13/10/2018**)
H 9 ans (13/02/2010) EQ Niveau rouge
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



MIARD Guillaume

7056812 X (Date de rattachement au club : **18/12/2018**)

H 40 (1978) EQ NC

Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



MISSEGUE Gabriel

1139861 D (Date de rattachement au club : **10/10/2018**)

H 11 ans (2008) EQ NC

Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



PASSEMARD Jacques

1318392 J (Date de rattachement au club : **15/12/2018**)

H 55 (1961) EQ NC

Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



PERIE Clement
6048066 J (Date de rattachement au club : **13/10/2018**)
H 15/16 ans (2003) EQ 40 (40 - 2016)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



PERIE Joel
5647779 P (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 65 (1953) EQ 30/4 (30 - 1995)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



PETARD Gabriel
0391505 Y (Date de rattachement au club : **29/09/2018**)
H 7 ans (29/01/2012) Niveau violet
Hors Compétition

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



PLANCHE Mathys**6586380 H** (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)**H 10 ans (01/01/2009) EQ Orange****Compétition autorisée**Licence valable jusqu'au **31/08/2019****GOURDON TENNIS CLUB**
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019**Retrouvez toutes vos informations**
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.

**POUEYTO Marie Jeanne****9918194 V** (Date de rattachement au club : **26/09/2018**)**F 65 (1954) EQ NC****Compétition autorisée**Licence valable jusqu'au **31/08/2019****GOURDON TENNIS CLUB**
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019**Retrouvez toutes vos informations**
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.

**REGNIER HELLEC Manon****9699594 L** (Date de rattachement au club : **01/10/2018**)**F 8 ans (07/05/2011) EQ Niveau violet****Compétition autorisée**Licence valable jusqu'au **31/08/2019****GOURDON TENNIS CLUB**
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019**Retrouvez toutes vos informations**
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



REGNIER HELLEC Valentin
0402397 M (Date de rattachement au club : 01/10/2018)
H 5 ans (27/04/2014) EQ Niveau blanc
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au 31/08/2019

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



REGOST Alain
2548596 M (Date de rattachement au club : 03/09/2018)
H 70 (1945) EQ NC (30/2 - 2006)
ARB:A1 JA:JAE1-JAT2
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au 31/08/2019

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



RIGAL Jean Noel
1004962 Z (Date de rattachement au club : 03/09/2018)
H 70 (1949) EQ 30/4 (30/1 - 1997)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au 31/08/2019

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



ROBINET Mathieu

1141033 C (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)

H 11 ans (2008) EQ 30/4 (30/4 - 2018)

Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



RODES Severine

6882638 C (Date de rattachement au club : **29/09/2018**)

F Senior (1985) EQ 30 (15/5 - 2012)

Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



ROMANCANT Patrick

3320127 H (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)

H 55 (1963) EQ 30/2 (30/1 - 2000)

Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



ROUGIER Marie Pierre
1134114 G (Date de rattachement au club : **29/09/2018**)
F 50 (1968) EQ 30/2 (30/2 - 2019)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



SERAFINI Tilian
1010163 C (Date de rattachement au club : **25/09/2018**)
H 14 ans (2005) EQ 30/5 (30/5 - 2017)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



SERRES-SOUBRANE Louis-Adrie
2689953 L (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 14 ans (2005) EQ 40 (30/5 - 2017)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE 2019



Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



TAILLEBOIS Baptiste
0333489 M (Date de rattachement au club : **25/09/2018**)
H 11 ans (2008) EQ NC
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



TEYSSIER Alain
8648493 K (Date de rattachement au club : **06/10/2018**)
H 45 (1970) EQ 15/3 (15/3 - 2019)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



TROCLET Gabin
2820810 X (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 8 ans (03/08/2011) EQ Orange
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



VAN HULST FEMMY
2590439 U (Date de rattachement au club : **29/09/2018**)
F 65 (1954) EQ 30/1 (30 - 2015)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ATTESTATION DE LICENCE 2019

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



VAZ Hugo
0146451 K (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 14 ans (2005) EQ 30 (30 - 2019)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ATTESTATION DE LICENCE 2019

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



VERIL Philippe
9172142 U (Date de rattachement au club : **03/09/2018**)
H 65 (1954) EQ 30/3 (30/2 - 2015)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ATTESTATION DE LICENCE 2019

ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT
www.fft.fr/fta/licence/ta-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



VILARD Jules
0443096 A (Date de rattachement au club : **06/10/2018**)
H 11 ans (2008) EQ NC
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT www.fft.fr/fta/licence/la-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.



VILATTE Mathieu
1325938 L (Date de rattachement au club : **19/09/2018**)
H 14 ans (2005) EQ NC (40 - 2016)
Compétition autorisée

Licence valable jusqu'au **31/08/2019**

GOURDON TENNIS CLUB
60 46 0105

Attestation éditée le 21/12/2018 à 11:14



ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MMA entreprise n° 127.128.460) responsabilité civile et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique du tennis. Celle-ci étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce contrat d'assurance et aux garanties complémentaires sur :

- le site Internet de la FFT www.fft.fr/fta/licence/la-licence-une-solution-avantageuse
- l'affiche présentée dans le club;
- ou en appelant l'AIAIC au n° vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via le site Internet www.fft.fr.

ATTESTATION DE LICENCE
2019

Retrouvez toutes vos informations
tennis sur mon-espace-tennis.fft.fr

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la ligue ou de la FFT, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978.

